

	<b>C.E.T. DE CHAMP DE BEAUMONT</b>	
	<b>Résultats d'analyses des rejets liquides</b>	
	Type de fiche : Eaux	
	Actualisation : le 11 janvier 2011	
	www.issep.be	

## Thème : Interprétation des résultats d'analyses effectuées sur les émissions liquides

Les résultats sont analysés en deux parties :

- ❖ La **situation actuelle** intègre essentiellement l'interprétation des résultats de la campagne de contrôle de 2008 ainsi que les analyses d'autocontrôle simultanées, elle donne également l'évolution de la situation environnementale récente.
- ❖ L'**historique des résultats** reprend les interprétations réalisées par le passé lors des campagnes de contrôle précédentes ainsi que les analyses d'autocontrôle plus anciennes.

### PERCOLATS

#### 1 Normes/Références

Il n'y a pas de norme pour la composition d'un percolat. A titre indicatif, des gammes de concentrations publiées dans la littérature spécialisée sont utilisées pour comparer les résultats obtenus à des valeurs connues ailleurs. Une base de données en cours de construction permettra une comparaison à toutes les analyses réalisées dans le cadre du réseau de surveillance.

#### 2 Discussion et interprétation

Rappelons que les cellules sont organisées en 2 types de zones :

- ❖ La zone de type A (cellules 1 à 5) qui peut accueillir des déchets légèrement fermentescibles ;
- ❖ La zone de type B (cellules 6 à 10) permet l'élimination de déchets non fermentescibles.

Les percolats issus des cellules de type A et les percolats issus des cellules de type B sont analysés distinctement par l'autocontrôle depuis mars 2006.

##### 2.1 **Situation actuelle**

La situation actuelle est évaluée sur base des résultats de la troisième campagne (2008). Lors de cette campagne de contrôle, seuls les percolats issus des cellules de type A ont été prélevés. La prise en compte des résultats de l'autocontrôle permet de comparer la composition des deux types de percolats.

- ❖ **Percolats de type A** : La conductivité est élevée, ils contiennent également de la matière organique en quantité importante, la DCO et la DBO5 sont élevées de même que l'indice phénol. Des substances inorganiques comme les chlorures sont également présentes. Les concentrations en substances eutrophisantes dont les formes d'azote oxydable (azote ammoniacal et azote Kjeldahl) et le phosphore sont assez élevées. Concernant les métaux, le chrome mais surtout le fer et le manganèse présentent des concentrations relativement élevées. En termes de micropolluants organiques les concentrations en BTEX, en huiles minérales et en solvants chlorés sont faibles, par contre la concentration en AOX est assez élevée.
- ❖ **Percolats de type B** : En comparaison aux percolats de type A, les percolats de type B présentent une conductivité deux fois plus élevée, les paramètres liés à la matière organique sont au moins deux fois plus faibles (DCO, DBO5, COT, indice phénol). Les concentrations en substances inorganiques sont par contre beaucoup plus élevées, particulièrement les chlorures et les sulfates. Pour les substances eutrophisantes, les concentrations en azote oxydable sont nettement plus faibles. La concentration en phosphore est du même ordre de grandeur. Si l'on compare les rapports de biodégradabilité (DCO/DBO5), on remarque que celui des percolats de type B est trois fois plus élevé que celui des percolats de type A. Cela indique une biodégradabilité beaucoup plus faible de la matière organique qu'ils contiennent.

##### 2.2 **Situation historique**

Etant donné que les types de percolats sont seulement distingués depuis 2006, les analyses de la première (2002) et de la seconde campagne (2004) ne permettent pas de suivre l'évolution temporelle de la composition des percolats.

##### 2.3 **Campagne HAP**

Cette campagne s'est déroulée de 2003 à 2007 à raison de deux campagnes par an.

Si l'on regarde l'évolution des la concentration totale en HAP ( $\Sigma 15$  HAP), on observe une augmentation de la concentration lors des trois dernières campagnes. Ces concentrations restent plutôt faibles en regard des statistiques calculées pour les C.E.T. de classe 2 repris dans l'étude. La substance présente en plus forte concentration est le naphthalène.

## REJETS STEP

**1 Normes/Références**

Les normes (valeurs maximales admissibles) pour les rejets de la STEP proviennent de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 27 février 2003 fixant les conditions sectorielles d'exploitation des C.E.T. comme défini dans le permis unique de la STEP.

**2 Discussion et interprétation****2.1 Situation actuelle**

La situation actuelle est évaluée sur base des résultats de la troisième campagne (2008).

En ce qui concerne le rejet de la STEP, aucune valeur maximale admissible imposée par les normes de références (conditions sectorielles) n'est dépassée. La matière organique (DCO et DBO5) et l'azote oxydable (azote ammoniacal et azote Kjeldahl), principaux polluants traités par la STEP, sont bien abattus.

Par rapport aux percolats, on observe une augmentation de la concentration en nitrates, ce qui montre les limites de la STEP en termes de dénitrification.

Les concentrations en chlorures et phosphore sont plutôt élevées.

**2.2 Situation historique**

La station d'épuration n'étant en exploitation que depuis juillet 2004, les campagnes précédentes de l'ISSeP (septembre 2002 et mars 2004) n'ont pu analyser de rejet STEP.

**2.3 Campagne HAP**

Il n'y a pas eu de rejets prélevés lors des trois premières campagnes. Les concentrations des échantillons prélevés lors des cinq campagnes suivantes sont toutes inférieures aux limites de détection.